

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 16 août 2023

La durabilité mise à mal sans hausse des prix à la production

À l'heure actuelle, les familles paysannes de Suisse reçoivent trop peu pour la vente de leurs produits. Elles ne peuvent ni répercuter la totalité de l'augmentation des coûts de production ni se voir indemnisées pour les nouvelles contraintes et les risques de culture qui en découlent. Aujourd'hui, certains acheteurs font même pression pour que les prix, déjà trop bas, baissent encore. C'est inacceptable. Quiconque agit dans ce sens sape la durabilité du secteur alimentaire.

Dans l'imaginaire collectif, les exploitations agricoles suisses vivent des paiements directs. C'est une erreur. Sur cinq francs que gagnent les familles paysannes, quatre proviennent de la vente de leurs produits. Il est donc essentiel qu'elles reçoivent une rémunération équitable pour ces derniers, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Depuis l'année dernière, les familles paysannes sont confrontées à une forte augmentation des coûts de production des machines, de l'énergie, du diesel, des engrais, des fourrages et de nombreux autres agents de production. Bien que les prix à la production aient été quelque peu réhaussés en 2022, il n'a pas été possible de répercuter intégralement la hausse des coûts : l'ensemble de l'agriculture accusait encore un déficit d'environ 200 à 300 millions de francs. Dans plusieurs branches, en particulier celle du lait, le besoin de rattrapage existait déjà avant, les prix étant clairement trop bas par rapport aux coûts de production.

À l'augmentation des coûts des consommations intermédiaires vient s'ajouter cette année la mise en œuvre des trajectoires de réduction issues de l'initiative parlementaire 19.475. Ces trajectoires prévoient de nombreuses mesures dans le domaine de la protection des végétaux et des éléments fertilisants. Outre une réduction des rendements moyens, une charge de travail supplémentaire et des coûts de production plus élevés, l'initiative est synonyme de risques de culture plus importants qu'auparavant. Les familles paysannes ont là aussi besoin de meilleurs prix pour compenser les coûts supplémentaires et les pertes.

Une amélioration de 5 à 10 % du revenu agricole est plus que justifiée, dans la mesure où diverses denrées alimentaires sont déjà devenues plus chères à la vente sans que les producteurs puissent en profiter de manière appropriée. Quiconque prend au sérieux la durabilité de l'alimentation doit contribuer à ce que les exploitations agricoles puissent elles aussi évoluer de manière durable sur les plans économique, social et écologique, et obtenir des prix équitables pour la vente de leurs produits. Au lieu de baisser, les prix à la production doivent donc continuer à augmenter.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Michel Darbellay, responsable du département Production, marché et écologie, tél. 078 801 16 91

www.sbv-usp.ch